



CENTRE DE DÉLIVRANCE DES LICENCES ET DES PERMIS DU DÉPARTEMENT DE LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS ET DES TRAVAILLEURS (DEPARTMENT OF CONSUMER AND WORKER PROTECTION, DCWP)
42 Broadway, Lobby
New York, NY 10004

Sur rendez-vous, uniquement aux horaires suivants :

Lundi, mercredi : de 8 h à 16 h.
Dernier rendez-vous : 15 h 30.

NYC SMALL BUSINESS SUPPORT CENTER
90-27 Sutphin Blvd, 4th Floor
Jamaica, NY 11435

Sur rendez-vous, uniquement aux horaires suivants :

Mardi, jeudi : de 8 h à 16 h.
Dernier rendez-vous : 15 h 30.

ALERTE COVID-19

Pour des motifs de santé et de sécurité, le Centre de délivrance des licences et des permis du DCWP et le Centre de soutien aux petites entreprises (Small Business Support Center) de la ville de New York ne peuvent pas vous accueillir sans rendez-vous, mais vous pouvez planifier un rendez-vous pour déposer votre demande de licence ou de permis en personne. Voir la section du **Processus de dépôt des demandes**.

Remarque : puisque le service en présentiel est limité, nous vous encourageons à utiliser notre service en ligne qui est disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à l'adresse suivante : nyc.gov/BusinessToolbox.

Liste de contrôle d'une demande de licence des entrepreneurs pour l'amélioration du domicile

Depuis le 9 août 2020, le DCWP ne délivre plus de licences aux commerciaux pour l'amélioration du domicile. Voir la section sur les ressources supplémentaires.

Qui doit avoir une licence d'entrepreneur pour l'amélioration du domicile ?

Une personne ou une entreprise doit avoir une licence d'entrepreneur pour l'amélioration du domicile pour les activités de construction, de réparations, de réagencement ou tout autre type de travaux d'amélioration du domicile sur un terrain résidentiel ou dans un bâtiment dans la ville de New York. Les autres travaux d'amélioration du domicile incluent, mais sans s'y limiter, la construction, le remplacement ou l'amélioration des sous-sols, des allées, des barrières, des garages, de l'aménagement paysager, des patios, des porches, des trottoirs, des piscines, des terrasses et des autres améliorations apportées aux structures ou aux terrains situés à proximité d'une maison ou d'un immeuble composé d'appartement.

Cette description ne présente qu'une explication d'ordre général sur les personnes qui doivent avoir une licence d'entrepreneur pour l'amélioration du domicile.

[Continuer >](#)

Petite liste des documents obligatoires pour déposer une demande de licence d'entrepreneur pour l'amélioration du domicile

Voir la section sur les documents obligatoires pour obtenir des descriptions détaillées. Assurez-vous de fournir tous les documents obligatoires ; autrement, votre demande sera incomplète. Le DCWP ne peut prendre en compte que les demandes complètes pour la délivrance des licences.

- Demande de licence de base
- Numéro d'identification fiscale OU numéro de confirmation de la demande
- Justificatif d'adresse professionnelle
- Justificatif d'adresse personnelle
- Informations sur l'assurance pour l'indemnisation des travailleurs
- Justificatif de la certification de l'Agence des États-Unis de protection de l'environnement (U.S. Environmental Protection Agency, EPA) en lien avec les bonnes pratiques relatives au plomb ET/OU une déclaration signée
- Inscription au fond fiduciaire du DCWP (frais de 200 \$) OU copie de l'obligation garantie de 20 000 \$ (ou obligation d'un tiers) dûment signée
- Accord de conformité contractuelle
- Examen de l'amélioration du domicile et frais d'examen de 50 \$
- Empreintes digitales et frais de traitement de 75 \$ par personne
- Déclaration donnant l'autorité à agir (*le cas échéant*)
- Frais de licence

Déposer votre demande ne signifie pas que votre licence est automatiquement approuvée.

Autres permis/licences/accords municipaux ou étatiques éventuellement nécessaires

Les travaux sur un trottoir nécessitent un permis du Département des transports (Department of Transportation, DOT) de la ville de New York. Veuillez appeler le 311 ou consulter le site www.nyc.gov/dot.

La plupart des améliorations du domicile nécessitent un permis du Département des bâtiments (Department of Buildings, DOB) de la ville de New York. Les travaux visant à remonter, soulever, surélever ou déplacer une maison ou un bâtiment nécessitent une inspection spéciale du DOB. Veuillez appeler le 311 ou consulter le site www.nyc.gov/buildings.

Si vous prévoyez de charger ou de transporter des déchets issus de vos opérations commerciales, vous devez obtenir une inscription de poids lourd de catégorie 1 auprès de la Commission d'intégrité commerciale (Business Integrity Commission) de la ville de New York. Pour déposer une demande et obtenir davantage d'informations, veuillez appeler le 311 ou consulter le site www.nyc.gov/bic.

Cette liste peut ne pas être exhaustive. Voir la section sur les ressources supplémentaires.

Processus de dépôt des demandes



Consultez le site www.nyc.gov/BusinessToolbox pour déposer votre demande en ligne à l'aide d'un ordinateur portable ou de bureau exclusivement.

OU



Planifiez un rendez-vous pour déposer votre dossier en personne au Centre de délivrance des licences et des permis du DCWP ou au Centre de soutien aux petites entreprises de la ville de New York (les adresses figurent à la page 1).

Par courriel : LicensingAppointments@dca.nyc.gov

Par téléphone* : Appelez le (212) 436 0441 (du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h).

*Ce numéro sert uniquement à planifier un rendez-vous pour un service en présentiel. Pour des questions d'ordre général, envoyez un courriel à l'adresse électronique suivante : onlineappsdocs@dca.nyc.gov.

Des *services d'interprétation gratuits* sont disponibles sur site. Pour demander un aménagement en lien avec un handicap, veuillez envoyer un courriel au Coordinateur de la loi en faveur des Américains en situation de handicap (Americans with Disabilities Act, ADA) du DCWP à humancapital@dca.nyc.gov ou consultez le site nyc.gov/dcwp et recherchez « accommodations » (aménagements).

Message important concernant le Certificat d'entreprise

Vous devez avoir le Certificat d'entreprise applicable en fonction de la structure juridique de votre entreprise. Bien que le DCWP n'ait pas besoin de l'envoi de votre Certificat d'entreprise pour le traitement de votre demande, le DCWP peut demander ce document dans le cadre de la section 20-104 du Code administratif de la ville de New York (New York City Administrative Code).

Les propriétaires uniques agissant sous un nom autre que le vôtre doivent avoir un Certificat d'entreprise/de nom d'emprunt.

Les partenariats doivent avoir un Certificat de partenariat et, le cas échéant, un Certificat de nom d'emprunt pour votre entreprise.

Les sociétés, les sociétés en commandite, les sociétés à responsabilité limitée ou les partenariats à responsabilité limitée doivent s'immatriculer et rester actifs auprès de la Division des sociétés (Division of Corporations) de l'État de New York. Vous pouvez vérifier votre statut à l'adresse suivante : www.dos.ny.gov/corps.

Documents obligatoires

Le DCWP refusera votre demande si vous n'envoyez pas les informations et les documents obligatoires :

- **Demande de licence de base** (ci-jointe).
- **Numéro d'identification fiscale OU numéro de confirmation de la demande.**
Pour demander un Certificat d'autorité pour le prélèvement des taxes de vente, consultez le site suivant : www.businessexpress.ny.gov.
- **Justificatif d'adresse professionnelle.**
Envoyez une copie d'UN des documents suivants au nom soit de l'entreprise soit d'une personne figurant sur la demande de licence :
 - facture de charges, datée de moins de 90 jours (par exemple, facture de téléphone, de gaz, d'électricité, de câble ou l'eau) ; OU
 - acte ou bail actuel ; OU
 - reçu récent de remboursement de prêt immobilier ou de paiement du loyer ; OU
 - document ou facture d'assurance où figure votre adresse professionnelle ; OU
 - courrier d'un organisme gouvernemental où figure votre adresse professionnelle ; OU
 - licence ou permis ou certificat en cours (en cours de validité) délivré(e) par un organisme gouvernemental municipal/étatique/fédéral où figure votre adresse professionnelle.
- **Justificatif d'adresse personnelle.**
Chaque personne indiquée sur la demande de licence doit fournir une copie d'UN des documents suivants au nom de la personne :
 - facture de charges, datée de moins de 90 jours (par exemple, facture de téléphone, de gaz, d'électricité, de câble ou l'eau) ; OU
 - courrier d'un organisme gouvernemental où figure votre adresse personnelle ; OU
 - acte ou bail actuel ; OU
 - document ou facture d'assurance où figure votre adresse personnelle ; OU
 - licence ou permis ou certificat en cours (en cours de validité) délivré(e) par un organisme gouvernemental municipal/étatique/fédéral où figure votre adresse personnelle ; OU
 - courrier de l'université ou de l'établissement scolaire où figure votre adresse personnelle ; OU
 - reçu récent de remboursement de prêt immobilier ou de paiement du loyer ; OU
 - permis de conduire ; OU
 - carte d'identité municipale.

Pour une personne qui vit à l'adresse d'une autre personne, veuillez fournir les documents suivants :

- UN justificatif d'adresse personnelle (voir ci-dessus) avec le nom du locataire ou du propriétaire ; ET
 - une lettre signée par le locataire ou le propriétaire indiquant que la personne vit à cette adresse.
- **Informations sur l'assurance pour l'indemnisation des travailleurs.**
Veuillez fournir une copie d'UN des documents suivants comme justificatif de l'assurance pour l'indemnisation des travailleurs :
 - un Certificat d'assurance pour l'indemnisation des travailleurs délivré par une compagnie d'assurance privée ou le Bureau du fonds d'assurance (Insurance Fund Office) de l'État de New York. Le Certificat d'assurance doit nommer le Département de la protection des consommateurs et des travailleurs comme le titulaire du certificat et inclure l'adresse du Département :
42 Broadway, New York, NY 10004 ; OU
 - un Certificat d'attestation d'exonération du Conseil de l'indemnisation des travailleurs (Workers' Compensation Board) de l'État de New York (si vous prétendez avoir droit à une exonération à l'obligation de l'assurance à l'indemnisation des travailleurs). Pour obtenir davantage d'informations, consultez le Conseil de l'indemnisation des travailleurs de l'État de New York à l'adresse suivante : www.wcb.ny.gov.

Important :

- Vous devez fournir au DCWP un justificatif de l'assurance à l'indemnisation des travailleurs si votre entreprise n'a plus droit à l'exonération relative.
 - Les formulaires ACORD ne sont pas des justificatifs acceptés de la couverture d'indemnisation des travailleurs de l'État de New York.
- **Justificatif de certification EPA ET/OU déclaration signée.**
Vous devez fournir les documents obligatoires en 1 OU 2 OU 3 selon le type d'activité de votre entreprise :
 1. Copies de certification EPA en rénovation, réparation et peinture (Renovation, Repair and Painting, RRP) **ET** la certification EPA pour les activités en lien avec la peinture au plomb (également connue comme la certification de réduction du plomb). Les certifications doivent inclure le nom, le numéro de certificat EPA et la date d'expiration du certificat EPA.

OU
 2. Copie soit de la certification EPA RRP ou certification EPA de réduction du plomb **ET** la déclaration de l'entrepreneur pour l'amélioration du domicile (ci-jointe) signée en indiquant que l'autre certification EPA n'est pas obligatoire pour des travaux d'amélioration du domicile effectués par le demandeur.

OU

3. Déclaration de l'entrepreneur pour l'amélioration du domicile (ci-jointe) signée en indiquant que les deux certifications EPA (RRP et réduction du plomb) ne sont pas obligatoires pour des travaux d'amélioration du domicile effectués par le demandeur.

Pour obtenir davantage d'informations sur les certificats EPA, veuillez consulter le site epa.gov/lead.

- **Inscription au fond fiduciaire du DCWP OU copie de l'obligation garantie de 20 000 \$ (ou obligation d'un tiers) dûment signée.**
 - *Si vous souhaitez inscrire votre entreprise auprès du fonds fiduciaire, veuillez remplir le formulaire d'inscription au fond fiduciaire (ci-joint). Les frais pour l'inscription au fonds fiduciaire sont de 200 \$.*

OU

- *Si vous ne souhaitez pas inscrire votre entreprise auprès du fonds fiduciaire, vous devez envoyer une copie d'une obligation garantie de 20 000 \$ (ou d'une obligation de tiers) dûment signée. La copie de l'obligation doit nommer le Département de la protection des consommateurs et des travailleurs comme le titulaire du certificat. Votre nom d'entreprise, votre nom d'emprunt (Doing-Business-As, DBA, le cas échéant), et l'adresse des locaux doivent être exactement identiques sur tous les documents. Vous devez également fournir une **copie du titre d'obligation** attestant que l'obligation a été intégralement payée et n'expire pas avant la fin de la durée de la licence.*

Une liste des sociétés de cautionnement est disponible sur le site nyc.gov/dcwp. Recherchez « bonding companies » (sociétés de cautionnement). La liste sur le site internet du DCWP n'est pas exhaustive et le DCWP ne promeut ni ne recommande aucune société de cautionnement en particulier.

- **Accord de conformité contractuelle** (ci-joint).
Examinez la Liste de contrôle de conformité contractuelle et le modèle « Devis de l'amélioration du domicile et contrat définitif » disponible sur le site nyc.gov/BusinessToolbox afin de vous assurer que vos contrats respectent les exigences légales.
- **Examen de l'amélioration du domicile et frais d'examen de 50 \$.**

L'exigence suivante s'applique aux demandeurs qui n'ont pas passé au préalable un examen de l'amélioration du domicile depuis 2018 :

Un propriétaire unique, un commandité, un directeur d'entreprise, un responsable, un directeur, un membre ou un actionnaire détenant 10 % ou plus du capital de la société doit planifier un rendez-vous pour passer l'examen de l'amélioration du

domicile au Centre de délivrance des licences et des permis du DCWP (dont l'adresse figure à la page 1) entre 08 h et 14 h 30.

L'examen se compose de 30 questions. Vous devez répondre correctement à 21 questions au minimum pour passer. Les frais s'élèvent à 50 \$. Les frais d'examen sont distincts des frais de licence et ne sont pas remboursables. Si vous échouez deux fois à l'examen, vous devez payer les frais d'examen de nouveau pour pouvoir le repasser.

Un **Guide d'examen pour l'amélioration du domicile** est disponible sur le site nyc.gov/BusinessToolbox pour vous aider à la préparation de l'examen.

IMPORTANT :

- Seule une des personnes suivantes doit passer l'examen pour l'amélioration du domicile : un propriétaire unique, un commandité, un directeur d'entreprise, un responsable, un directeur, un membre ou un actionnaire détenant 10 % ou plus du capital de la société.
- **Empreintes digitales et frais de traitement de 75 \$.**

Tous les propriétaires uniques, les commandités, les directeurs d'entreprise, les responsables, les directeurs, les membres et tous les actionnaires détenant plus de 10 % du capital de la société doivent planifier un rendez-vous pour la prise des empreintes digitales au Centre de délivrance des licences et des permis du DCWP (dont l'adresse figure à la page 1). Apportez une des pièces d'identité suivantes :

 - permis de conduire ou pièce d'identité de non-conducteur délivré(e) par un État des États-Unis ;
 - permis ou licence délivré(e) par un organisme gouvernemental ;
 - passeport ;
 - carte d'étranger/carte verte ;
 - carte d'identité d'employé municipale, étatique ou fédérale ;
 - carte d'identité municipale.

Voir les informations relatives au paiement dans la section Frais de licence.

- **Déclaration donnant l'autorité à agir, le cas échéant** (ci-jointe).

Obligatoire si une personne autre que le demandeur de la licence prépare et envoie cette demande.

Remarque : le demandeur doit signer la demande de licence et tous les formulaires connexes.

- **Frais de licence.**

Durée de la licence : 2 ans	Date d'expiration : 28 février Années impaires	Frais de licence :	
Si vous déposez votre demande entre ces dates :		Option 1	Option 2
Du 1 ^{er} mars d'une année impaire au 31 août d'une année impaire		Payez 100 \$ pour une licence expirant le 28 février de l'année impaire suivante. <i>(Valable pendant 24 mois au maximum.)</i>	
Du 1 ^{er} septembre d'une année impaire au 28 ou 29 février d'une année impaire		Payez 75 \$ pour une licence expirant le 28 février de l'année impaire la plus proche. <i>(Valable pendant 18 mois au maximum.)</i>	
Du 1 ^{er} mars d'une année paire au 31 août d'une année paire		Payez 50 \$ pour une licence expirant le 28 février de l'année impaire la plus proche. <i>(Valable pendant 12 mois au maximum.)</i>	
Du 1 ^{er} septembre d'une année paire au 28 février d'une année impaire		Payez 25 \$ pour une licence expirant le 28 février de l'année impaire la plus proche. <i>(Valable pendant six mois au maximum.)</i>	Payez 125 \$ pour une licence expirant le 28 février de l'année impaire suivante. <i>(Valable pendant 30 mois au maximum.)</i>

Payez par :

- chèque ou mandat établi à l'ordre du DCWP (*en personne*) ;
- carte de crédit (Visa, MasterCard, American Express, Discover Card uniquement). Vous devrez payer les frais de ce service qui ne sont pas remboursables. (*En personne ou en ligne*)

Ressources supplémentaires pour les entrepreneurs pour l'amélioration du domicile

- Pour le **Guide d'examen pour l'amélioration du domicile**, consultez le site nyc.gov/BusinessToolbox.
- Pour vous renseigner sur les lois en vigueur et sur les règlements qui sont susceptibles de concerner votre activité, consultez le site nyc.gov/BusinessToolbox.

- Pour la **Liste de contrôle d'inspection : Entrepreneurs pour l'amélioration du domicile**, consultez le site nyc.gov/BusinessToolbox.
- Pour le **Devis de l'amélioration du domicile et contrat définitif** du DCWP, consultez le site nyc.gov/BusinessToolbox.
- Pour les ressources utiles pour l'ouverture, le fonctionnement et la croissance de votre activité, consultez le site nyc.gov/business.
- **Découvrez des solutions pour l'aménagement des maisons des personnes âgées**
Créé par le DCWP et le Département pour personnes âgées (Department for the Aging), ce dépliant donne des conseils aux entrepreneurs qui travaillent avec les personnes âgées, en aménageant leurs maisons et en les aidant à opter pour l'écologique. Consultez le site nyc.gov/BusinessToolbox.
- **Dernières informations importantes concernant les commerciaux pour l'amélioration du domicile**
La loi locale 31 de 2020 a annulé l'obligation de licence pour les commerciaux d'amélioration du domicile. Depuis le 9 août 2020, le DCWP ne délivre plus de licences aux commerciaux pour l'amélioration du domicile et n'acceptera plus de nouvelles demandes ou de demandes de renouvellement. Cette annulation *n'a pas* d'incidences sur l'obligation de licence pour les commerciaux pour l'amélioration du domicile.